

FORMULES DE PRIVATISATION

Formule Conférence

Pour l'organisation de conférences, séminaires ou réunions d'entreprises...

AUDITORIUM

Capacité	Tarif 1/2 journée ou soirée	Tarif journée
1 à 120 personnes	1600 €	2000 €

Formule Réception

Pour des soirées privées, cocktails, repas d'affaires, avec visites privées des collections et expositions.

COUR VIEN OU HALL BUREN / Visite guidée privée comprise dans la formule

Capacité	Tarif 1/2 journée ou soirée
1 à 100 personnes	3000 €
101 à 200 personnes	4000 €
201 à 350 personnes	5000 €
350 à 700 personnes	7000 €

Formule Conférence et Réception

AUDITORIUM + COUR VIEN / AUDITORIUM + HALL BUREN

Capacité	Tarif 1/2 journée ou soirée
1 à 100 personnes	4500 €
101 à 200 personnes	5300 €

Formule Visite privée (libre ou guidée)

Offre aux amateurs le privilège de visiter la collection permanente du musée Fabre ou son exposition temporaire.

Capacité	Tarif 1/2 journée ou soirée
1 à 100 personnes	1300 €
Plus de 100 personnes	2000 €

Formule Visite privée (libre ou guidée)

HÔTEL DE CABRIÈRES-SABATIER D'ESPEYRAN

Capacité	Tarif soirée
1 à 50 personnes	1700 €

Formule Musée privé

Le musée peut être entièrement privatisé, une demi-journée ou une journée.

Mise à disposition des espaces de réception pendant un jour de fermeture

Visite guidée privée comprise dans la formule

Tarif 1/2 journée ou soirée	Tarif journée
10 000 €	20 000 €

FRAIS NON COMPRIS DANS LE COÛT DE LA MISE À DISPOSITION :

- Le service traiteur
- Le mobilier et la décoration nécessaires à la soirée
- Les frais de restauration de l'agent technique présent, sous forme d'un plateau-repas à la charge du client
- Toute animation en dehors de la visite du musée
- Des coûts de gardiennage supplémentaire pourront être facturés en sus en fonction du déroulé prévu par l'organisateur
- L'organisateur pourra faire appel à des conférenciers extérieurs, le musée ne proposant que des visites libres les samedis et dimanches
- Des frais techniques complémentaires pourront être appliqués pour certaines demandes

Tarifs pratiqués en TTC susceptibles d'être modifiés chaque année.

Conditions:

Mise à disposition des espaces:

- La location est consentie à tout organisme ou pour tout type de manifestation, à l'exclusion de location à des particuliers
- Un cahier des charges précise les modalités d'organisation des événements et les normes de sécurité
- Les soirées dansantes ne sont pas autorisées
- Les jauges indiquées pourront être revues en fonction des aménagements spécifiques de l'évènement.

Réservation:

La demande de location doit être formulée par le prestataire **au minimum 6 semaines avant la date souhaitée** de la manifestation. Chaque événement fait l'objet d'une offre de prix personnalisée sur demande.